

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 9 octobre 2014**

## **Fermeture de la Trésorerie**

La Direction départementale des Finances publiques de Maine-et-Loire a informé de la fermeture de la trésorerie de Durtal à compter du 1er janvier 2015. A cette date, la commune sera rattachée à la trésorerie de Seiches-sur-le Loir.

## **Circuit 2015 « Art et Chapelles »**

L'association « Art et Chapelles » a préparé son circuit 2015 d'expositions d'art dans 6 chapelles. Cette manifestation aura lieu du 27 juin au 23 août 2015. Le circuit prévu est le suivant : Feneu, Cheffes, Brissarthe, Daumeray, Durtal et Seiches-sur-le Loir (Matheflon). L'inauguration du circuit 2015 aura lieu le 27 juin à Daumeray, dans l'église de Saint-Germain, lieu sélectionné pour l'exposition des œuvres de madame PRADIER Corinne.

## **Centenaire 1914-1918**

Un programme pour la commémoration de ce centenaire va être établi chaque année jusqu'en 2018. Pour 2014, la manifestation prévue sera la cérémonie du 11 novembre organisée le dimanche 16 novembre prochain. Chaque année les manifestations seront consignées pour élaborer un recueil en 2018.

## **Vente de logements par Maine-et-Loire Habitat**

Cette vente est proposée exclusivement aux locataires actuels des logements concernés. Ceux qui ne souhaiteront pas acquérir le bien resteront locataires. 8 habitations sont proposées rue du Verdoyant.

## **Numérotation de la rue de la Poterie**

La numérotation est à revoir.

## **Numérotation de l'impasse du lavoir**

Deux maisons viennent d'être construites Impasse du Lavoir. Il est décidé d'attribuer les n° 1 et 3.

## **Demande de l'APEL Notre Dame**

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Notre Dame souhaite organiser un vide-grenier sur le terrain en herbe de la salle des fêtes, le dimanche 26 avril 2015. Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour l'organisation de cette manifestation.

## **Demande du Tennis Club Durtalois**

Le Tennis Club Durtalois nous demande l'autorisation d'utiliser notre salle de sport pour 2 courts de tennis.

## **20 ans du club AJAX Football**

L'AJAX Football organise les 20 ans du club, le samedi 6 juin 2015. Cette manifestation, avec repas et animations diverses, aura lieu sur l'espace en herbe de la salle des fêtes qui a été réservée à cet effet.

## **Dossier CYBER BASE**

L'avenir du CYBER BASE est évoqué. Il est rappelé que monsieur LEVRARD Patrice, animateur, n'exerce plus ses fonctions depuis le 30 septembre 2014. Un questionnaire, distribué en 700 exemplaires avec le dernier Flash et envoyé par mail à plus de 80 personnes, n'a recueilli que 16 réponses, 14 de Daumeray et 2 hors commune. Avant de mettre en place un nouveau mode d'utilisation de cet outil, il est décidé de visiter d'autres CYBER BASE et d'y rencontrer les animateurs. En attendant, notre espace multimédia va fonctionner au ralenti avec une utilisation de l'outil principalement par les écoles. Il est envisagé de récupérer un portable du centre pour l'installer en mairie afin que les particuliers intéressés puissent consulter leur courrier électronique pendant les horaires d'ouverture.

## **Dossier STECAL**

M. le Maire prend la parole au sujet des HLMR (Habitation Légère Mobile et Réversible). Il évoque notamment le travail mené par l'association des Maires de Maine-et-Loire en lien avec l'université pour que ce type de logement soit pris en compte dans l'urbanisme. Ainsi, des STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité) peuvent être exceptionnellement autorisés pour l'accueil des résidences démontables telles que les yourtes. La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) n°2014-366 du 24 mars 2014 prévoit notamment l'encadrement de ces STECAL dans les zones A et N, non constructibles. Deux demandes d'implantation de yourtes ont été faites en zone agricole. Afin de permettre l'accueil de ces résidences démontables la possibilité de passer l'ensemble des parcelles concernées en zonage STECAL est approuvé par le conseil municipal.